

position mettait des bâtons dans les roues. Le gouvernement faisait de son mieux, disait-il, mais l'opposition se refusait à envoyer le bill au comité. Reportons-nous au dossier. Aujourd'hui, c'est le premier jour où la Chambre a pu être saisie de cette mesure depuis le 19 mai, il y a près de quatre semaines. Nous l'avons réclamée tant en privé qu'en public, mais le gouvernement s'y est refusé. Maintenant, il la remet sur le tapis...

Une voix: Un jour où la séance est plus courte.

M. Danforth: Il la présente pendant la plus courte séance de la semaine, ce qui réduit le débat à deux heures et demie environ.

Il y a autre chose encore. Lorsque le gouvernement racontait à ces groupes agricoles que l'opposition retenait la mesure, les membres du gouvernement n'ignoraient pas que si le bill avait été envoyé au comité le jour où il a été présenté, il aurait été impossible de l'étudier, car le comité avait déjà un programme très chargé. Le gouvernement avait déjà soumis les prévisions de deux ministères importants au comité, outre les prévisions du ministère de l'Agriculture. Il savait parfaitement que le comité consacrerait tout le temps qui lui reste avant l'été pour étudier ces choses.

Si le bill est envoyé au comité cet après-midi, il ne pourra pas s'y atteler parce que ses membres examinent une autre mesure. Nous, qui siégeons au comité permanent de l'agriculture, savons qu'un groupe à lui seul a proposé 83 amendements à un bill de 114 articles, et nous comprenons donc—tout comme ceux qui connaissent la procédure parlementaire—qu'il serait impossible d'examiner immédiatement la mesure dont nous sommes saisis. Et pourtant le gouvernement a le front de dire, de façon à toucher l'opinion publique: «Envoyez le bill au comité et vous aurez tout le temps voulu pour le remanier à votre goût.» Ça ne tient pas debout! C'est honteux et c'est méprisable. Quel autre adjectif conviendrait à cette action gouvernementale?

Les ministériels ont dit aux producteurs, et par écrit, que si l'opposition permettait l'envoi de ce bill au comité tous les amendements qu'ils avaient proposés seraient examinés d'un œil favorable pendant l'étape du comité. Or, ils ont tenu ce raisonnement en sachant parfaitement que le comité ne pourrait examiner qu'un nombre très limité d'amendements puisqu'ils comportaient des dépenses du Trésor, mais ils se sont bien gardés de le dire à l'industrie. Ils ne lui ont pas dit non plus que

c'était à l'étape de la 2^e lecture et non à celle du comité qu'a lieu l'examen du principe du bill. Monsieur l'Orateur, nous avons hélas bien vu le genre de bills que produisent les comités surtout ceux de cette législature.

L'opposition ne cherche pas à dicter à l'industrie agricole les mesures qui conviendraient, mais plutôt à lui permettre de s'exprimer, et d'exercer une certaine influence sur les mesures législatives que le gouvernement va lui imposer. Nous voulons donner une chance à l'agriculture. Mais comment lui venir en aide si ces renseignements erronés circulent à travers le pays? Les dirigeants des groupes divers de producteurs, n'ont pas de temps à consacrer à l'étude de la procédure parlementaire ni à détailler les petits caractères ou les raisons qui ont motivé les prises de position en l'occurrence et ils doivent accepter de confiance les renseignements qu'on leur donne. Et quand ces renseignements sont faux, je m'indigne contre les parlementaires qui s'abaissent à de pareilles manœuvres en échange de quelque avantage politique.

L'hon. M. Olson: Dans ce cas vous devez être furieux contre tous vos collègues.

M. Danforth: On a fourni des renseignements erronés sur l'amendement de mon honorable ami. On a prétendu qu'il devrait y avoir un référendum obligatoire auprès des producteurs d'un littoral à l'autre avant de pouvoir créer aux termes du bill un office de commercialisation. C'est parfaitement absurde! L'amendement ne traite que de deux principes: le premier, c'est que les producteurs primaires devraient être représentés aux conseils d'administration ou aux conseils et agences que nommera le gouvernement d'après les dispositions de la mesure.

● (3.30 p.m.)

Deuxièmement—fait également important—l'amendement ne pose pas en principe l'obligation de tenir un référendum par tout le pays avant de donner suite au bill à l'étude. C'est pourtant ce que le gouvernement a laissé entendre un peu partout. J'appelle cela de faux renseignements, des demi-vérités, des faussetés. Ce que l'on demande dans l'amendement à l'étude—et que tous les producteurs primaires désirent—c'est que les offices ne soient pas créés par le gouvernement d'un simple trait de plume, au moyen d'un arrêté ministériel, sur l'avis d'un bureaucrate désigné par le gouvernement. Les producteurs ne veulent pas de cela. Ils veulent avoir voix au chapitre et dire s'ils veulent ou non un office de commercialisation.

[M. Danforth.]